

REUNION DE L'EXECUTIF MAIRE-ADJOINTS

Séance du 12 mai 2020

Le maire et les adjoints se sont réunis une troisième fois depuis le confinement qui a débuté le 17 mars et qui a pris fin le 11 mai.

Affaires scolaires

Les élus prennent connaissance du courrier de l'éducation nationale ouvrant un poste pour une 4^{ème} classe à Curtafond à la rentrée de septembre.

L'école a repris ce jour. Suivant les directives du ministre de l'éducation nationale, seules les classes grande section, CP et CM2 peuvent reprendre. Il a été proposé aux parents qui ne pouvaient garder leurs enfants de les accueillir quel que soit leur niveau. Les enfants des personnels soignants sont également accueillis. La garderie et le restaurant scolaire fonctionnent. 7 élèves étaient présents ce matin, 4 ont mangé à la cantine. Une demande d'inscription a été adressée aux parents en amont afin de préparer les classes en fonction des effectifs et de respecter les gestes barrières. Une vingtaine d'élèves devraient être présents la semaine prochaine à Curtafond.

L'exécutif se félicite du travail des élus qui ont œuvrés pour la réouverture de l'école dans les meilleures conditions.

Une famille nouvellement arrivée sur la commune demande une dérogation pour inscrire l'un de leurs enfants à l'école de Polliat où une partie de la fratrie est déjà scolarisée. Le maire et les adjoints refusent la dérogation étant donné que nous possédons les structures nécessaires à leur accueil.

Formation au fonctionnement des stations d'épuration

La formation au fonctionnement des stations d'épuration par l'entreprise SCIRPE aura lieu jeudi 14 mai à 13h30.

Pandémie de Covid 19

Les masques fournis par la Région devaient arriver ce lundi. Nous n'avons pas de date de réception précise. Ils seront distribués dès réception par l'exécutif dans les boîtes aux lettres (un par habitant).

Projet secteur Les Brouilles

Suite à l'entretien avec le cabinet BERTHET LIOGIER CAULFUTY, le maire et les adjoints prennent connaissance du devis reçu. Leur prestation pour l'aménagement complet du lotissement (études préalables, conception et autorisation, permis d'aménager ingénierie et maîtrise d'œuvre VRD) s'élève à 2 000 € HT par lot, auxquels il faut ajouter la somme de 1 600 € correspondant à l'élaboration du dossier loi sur l'eau. Cette offre sera étudiée lors d'un prochain conseil municipal.

Espace multifonctions

Le confinement a repoussé la fin des travaux de l'espace multifonctions prévue le 16 juin 2020. La réception des travaux est reportée au 30 juillet 2020, l'engazonnement des extérieurs sera réalisé ultérieurement.

Les pièces du marché en cours seront modifiées en conséquence.

Loyer du restaurant

Une autorisation de réouverture des restaurants est envisageable début juin dans les départements classés en vert.

Compte-tenu des pertes financières occasionnées par l'obligation de fermeture de ceux-ci depuis le 15 mars, le maire et les adjoints décident d'annuler les loyers des mois de mars, avril et mai 2020.

Installation du conseil municipal suite aux élections du 15 mars

Suite à l'avis du conseil scientifique, le gouvernement a autorisé ce jour l'installation des 30.000 conseils municipaux élus dès le premier tour des élections le 15 mars. Les nouveaux élus municipaux entreront en fonction lundi 18 mai. Entre le 23 et le 28 mai, ils devront élire leur maire et leurs adjoints.

L'installation du conseil municipal aura lieu le dimanche 24 mai à 10 heures. Les gestes barrières seront respectées.